

Image not found or type unknown



Licenciement sous contrat irlandais

Par **AlexDom**, le **26/04/2011** à **11:46**

Bonjour,
Je me suis fait embaucher il y a 9 mois pour travailler en France mais sous contrat irlandais. Ils veulent maintenant me licencier et je voudrais savoir:
- Quels sont mes droits & comment faire pour avoir le droit au chômage en France?
- Que risquent-ils pour m'avoir forcé à prétendre que j'habitais en Irlande, à l'adresse de mon DAF à Dublin?
Merci d'avance!
Bien à vous, Alexandre